Rencontres Musicales de Noyers
Hôtel de Ville 89310 Noyers-sur-Serein
contact@musicalesdenoyers.com
Association 1901 - SIREN 398 275 966 -

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 NOVEMBRE 2026
PROCÈS-VERBAL

Le samedi sept novembre deux-mille-vingt-six, à seize heures, les membres de l'association « Rencontres Musicales de Noyers » se sont réunis en assemblée générale annuelle à Noyers-sur-Serein, à l'Ancien Collège rue des Vignerons, sur convocation du Conseil d'Administration adressée le sept octobre.

L'assemblée est animée par Henri Nicolas en sa qualité de Président.
Le secrétariat est assuré par Isabelle Lestringant.
Après signature de la feuille d'émargement, il est constaté que dix-huit membres sont présents et vingt-quatre sont représentés. Le nombre de voix s'élève ainsi à quarante-deux sur un total de soixante-dix-huit adhérents au trente septembre 2026. Selon les statuts, il n'y a pas de quorum pour une assemblée générale ordinaire.

Présents :

- Madame BETHERY Maryse
- Madame BOUCHON Véronique
- Monsieur BOUCHON Philippe
- Madame CLERC Marie-Christine
- Madame COLIN Christine
- Madame GALLET Marie
- Madame GIGAUDAUT Valentine
- Madame GUIMARD Anne
- Madame GUINET Christina
- Madame HODANGER Haude
- Madame LABOSSE Nathalie
- Madame LE SAUDER Lucette
-
- Madame LESTRINGANT Isabelle
- Monsieur MERCIER Yannis
- Monsieur NICOLAS Henri
- Madame de NOIRMONT Anne
- Madame PROUVOST Fabienne
- Monsieur PROUVOST Gilles
- Madame VANLERBERGHE Sabine
- Monsieur VERNET Pierre
- Madame VERNET Martine
- Madame VUONG Thuy-Anh

Etaient représentés :

- Madame DENIS Pierrette
- Madame DUPUIS Catherine
- Madame DURDUX Irène
- Monsieur DURDUX Daniel
- Madame FRIES France
- Monsieur FRIES Robert
- Monsieur FROMAGEOT Claude
- Madame HERY Sophie
- Monsieur LEGRAND Jean-Pierre
- Madame LEGRAND Nicole
- Monsieur LABOSSE Denys
- Madame MARRET Cécile
- Monsieur SENTEX Jacques
- Madame PIOT Mireille
- Madame VINCENT Michèle Palmyre

Henri Nicolas remercie celles et ceux qui se sont déplacés pour participer à cette réunion, ainsi que la Municipalité de Noyers-sur-Serein pour la mise à disposition de la salle.

L'ordre du jour indiqué sur la convocation était le suivant :

1. Approbation du rapport d'activité 2026

2. Approbation du rapport financier 2026

3. Présentation du programme du festival 2027

4. Approbation du budget prévisionnel et du barème des cotisations 2027

I. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2026

Le président, Henri Nicolas, rend compte de l'activité de l'association.

Le festival des Rencontres Musicales de Noyers est l'une des six manifestations réunies sous l'égide du « **Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne-Franche-Comté** », et dont il est le premier en termes de budget et de nombre de concerts proposés au public.

L'édition 2026 des Rencontres musicales de Noyers s'est caractérisée par :

- **Sa programmation de haute qualité artistique** : sous la houlette de Juliette Hurel, sa directrice artistique, cette programmation exigeante a fait appel à la fois à des artistes de renommée internationale (habitués ou non des RMN, français ou étrangers) et à de jeunes musiciens en émergence promis à une très brillante carrière.
- **Un maintien de la fréquentation à un haut niveau** qui a permis d'engranger 24 227 € de recettes de billetterie ; ce chiffre en léger retrait par rapport à 2025 (-6%) reste supérieur à celui de 2024 (23 261 €).
- **Un exercice légèrement déficitaire** : les recettes et subventions 2026 ont été inférieures de 879€ aux charges de fonctionnement du festival, montant couvert par les petits excédents enregistrés en 2024 et 2025 (respectivement 140€ et 640€).

A. LES CONCERTS

Les concerts proposés pour cette 35ème session ont permis comme chaque année de mettre en valeur la **diversité des instruments** (piano, violon, violoncelle, flûte, clavecin, contrebasse, trompette) mais aussi **des formats**, entre un et quinze musiciens sur scène (solo, duos, quatuor, orchestre de chambre) comme **des répertoires** (depuis la musique de l'époque baroque jusqu'à la période contemporaine, en passant par le jazz).

Sept concerts payants ont été proposés au public sur près de quatre semaines du 12 au 29 juillet :

- **12 juillet** : Récital de piano par Philippe Cassard sur le thème « Du côté de Vienne » autour de Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert et Liszt.
- **16 juillet** : Concert de musique baroque avec l'ensemble « Baroque Camerata » de Taïwan et Olivier Charlier en violon soliste.
- **18 juillet** : Mélodies populaires taïwanaises traitées à la façon baroque avec la « Baroque Camerata » et concerto pour orchestre de chambre et contrebasse dans un répertoire du 18ème siècle.
- **20 juillet** : Concert de jazz des Enhco Brothers avec David Enhco (trompette) et Thomas Enhco (piano).
- **22 juillet** : Duo de flûte (Juliette Hurel) et marimba (Vassilena Erafimova) consacré à la musique sud-américaine (Piazzolla), japonaise (Takemitsu), française (Aperghis) et européenne (Bach, Koechlin, Granados, de Falla) des 18 ème 19ème et 20ème siècles.
- **25 juillet :** Quatuor Hermès dans un programme Haydn et Smetana avec création mondiale de « Silex » en présence du compositeur Philippe Schoeller.
- **29 juillet** : Duo de violoncelle (Gary Hoffman) et piano (Thuy-Anh Vuong) autour de Brahms, Bloch et Boëllman.

À tous ces concerts payants se sont ajoutés les concerts gratuits des élèves des masterclasses de chant lyrique (13 juillet), piano (16 juillet), violon (19 juillet) et flûte (27 juillet), piano tout niveau (30 juillet) et violoncelle (31 juillet).

Une fréquentation en légère baisse

La fréquentation globale de cette 35ème édition a atteint près de **deux mille personnes tous concerts confondus (payants et gratuits)** ; les seuls **concerts payants ont drainé 1400 personnes (1380 personnes en 2025**) soit une moyenne de 200 personnes par concert (**197 personnes en 2025)**.

Outre les concerts des élèves, la gratuité pour tous les concerts a été accordée aux jeunes de moins de 18 ans mais aussi aux bénévoles et aux hébergeurs.

Enfin, comme chaque année, des invitations ont été adressées à nos financeurs institutionnels ainsi qu'aux autorités municipales, de la communauté de communes, départementales et régionales.

Au sein des concerts payants**, 1008 places ont été achetées** (1076 en 2025 et 981 places en 2024), **score en baisse de 7% en volume** comparé à 2025 mais qui reste en hausse de 3% comparé à 2024.

Ainsi, la recette totale de billetterie (24 227 €) est-elle logiquement inférieure à celle de 2025 (25 810 €) pour un nombre de concerts et une grille tarifaire inchangés (25 € tarif plein et 20 € tarif réduit).

La fréquentation par concert s'établit en moyenne à 200 spectateurs (places payées et gratuites) et à 144 places payées.

La totalité les concerts se sont déroulés dans l'église de Noyers dont la nef a une capacité de 350 places voire 400 avec les places sans visibilité.

Contrairement à l'année 2025 où la conjoncture générale avait permis de renouer avec la hausse de la fréquentation, l'année 2026 a été légèrement handicapée par des conditions météorologiques compliquées (canicules) qui ont très certainement dissuadé des auditeurs potentiels de se déplacer hors de chez eux.

Deux concerts ont enregistré un fort taux de remplissage : Philippe Cassard pour le concert d'ouverture le 12 juillet (86%) et Gary Hoffman/Thuy-Anh Vuong pour le concert de clôture du 29 juillet (79%).

Bien qu'ayant des taux de remplissage plus modestes, deux autres concerts se distinguent par un ratio élevé de billets vendus/places totales : le concert de jazz avec les Enhco Brothers (78%) et, dans une moindre mesure, le duo flûte et marimba (70%).

En dépit d'une prestation de grande qualité, la moindre fréquentation du concert du Quatuor Hermès (25 juillet) ne lui a pas permis d'atteindre la barre des 100 billets achetés (96). Il en a été de même pour le concert « Fil Rouge » du 18 juillet avec la contrebassiste Lorraine Campet (84).

Fréquentation par concert payant

Artiste ou formation	Date	Nbre spectateurs	Vente billets	% achats	Tx remplissage
Ph. Cassard	12/07	302	231	76%	86%
Camerata et O. Charlier	15/07	178	122	69%	51%
Camerata et L. Campet	18/07	124	84	68%	35%
Jazz Enhco Brothers	20/07	223	175	78%	64%
Hurel et V. Serafimova	22/07	157	110	70%	45%
Quatuor Hermès	25/07	140	96	69%	40%
G.Hoffman et T-A Vuong	29/07	276	190	69%	79%
Total		**1400**	**1008**		
Moyenne		**200**	**144**	**71%**	**57%**

Les **dégustations à l'issue de chacun des concerts**, au pied du clocher, de crus locaux de Chablis, Irancy, Epineuil, Noyers, constituent des moments de convivialité en compagnie des artistes. Elles font partie intégrante du Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne et donc des Rencontres Musicales de Noyers.

Cette tradition a été assurée grâce à la générosité du **BIVB** (Bureau interprofessionnel des Vins de Bourgogne), de **La Chablisienne** et des **Domaines des Pergolas et de Pierre Paillot** à Noyers et du **Domaine Dominique Gruhier** à Epineuil qui ont proposé des dégustations gratuites de leurs millésimes.

Enfin pour sceller davantage ce mariage de la musique et du vin, les vignerons partenaires offrent une de leurs bouteilles à chacun des artistes à la fin des concerts.

B. LES MASTERCLASSES

Du 8 au 31 juillet 2026, **six masterclasses** ont été assurées : chant lyrique, piano, piano tous niveaux, violon, flûte et violoncelle. Elles permettent la transmission des savoirs musicaux et des subtilités de l'interprétation par des professeurs de tout premier plan auprès de jeunes artistes, amateurs confirmés ou jeunes professionnels, désireux de parfaire leur pratique musicale.

Le public peut assister librement aux cours.

Chaque masterclasse se conclut par un concert des élèves : **six concerts gratuits** ont pu ainsi être proposés au public, occasion de découvrir les talents de demain.

- Lundi 13 juillet, 11h : concert de la masterclasse de **chant lyrique** par les élèves de Mary Saint-Palais.
- Jeudi 16 juillet, 11h : concert de la masterclasse de **piano** par les élèves de Philippe Cassard.

- Dimanche 19 juillet, 11 h : concert de la masterclasse de **violon** par les élèves d'Olivier Charlier.
- Lundi 27 juillet, 11h : concert de la masterclasse de **flûte** par les élèves de Juliette Hurel.
- Jeudi 30 juillet, 11h : concert de la masterclasse de **piano** par les élèves de Thuy-Anh Vuong.
- Vendredi 31 juillet, 11h ; concert de la masterclasse de **violoncelle** par les élèves de Gary Hoffman.

Cette année, les **deux concerts supplémentaires de rue qui avaient été prévus** ont dû être annulés pour des raisons de sécurité liées à la canicule.

Ce sont pour les nucériens comme pour les visiteurs, des manifestations artistiques publiques de haute qualité qu'ils sont nombreux à apprécier.

Quarante-quatre musiciens se sont inscrits dans les six masterclasses, effectif nettement supérieur à celui de 2025 (trente-trois), mais avec deux masterclasses supplémentaires.

Globalement, **l'effectif féminin mesuré en pourcentage a été en légère hausse** (55%) par rapport à l'année antérieure (53% du total) et toujours en forte hausse sur quatre ans (42% en 2023).

La proportion homme/femme a été peu homogène selon les classes (dans une très large fourchette de 20% à 86% : ainsi, la classe de piano de Philippe Cassard a été constituée à hauteur de 20% de femmes et celle de flûte à près de 90%.

68% des stagiaires étaient français (30 sur 44), soit un peu moins qu'en 2025 (72%), 18% européens (Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Ukraine), 5% nord-américains (USA, Canada), 5% asiatique (Chine, Japon).

La classe la plus cosmopolite fut celle de violoncelle avec 8 élèves étrangers sur 10.

L'âge moyen des stagiaires était de 27 ans (25 ans en 2025). Près de 75% d'entre eux ont moins de 25 ans et 84% ont moins de 30 ans. Le plus jeune a 12 ans et le plus ancien 72 ans.

Masterclasse	Professeur	Accompagnateur	Dates	Elèves	Âge moyen	Tx remplissage
Chant	M.St-Palais	A. Byun	08-13	6	34	60%
Piano	P.Cassard		13-16	5	31	50%
Violon	O.Charlier	T. A. Vuong	13-19	9	17	90%
Flûte	J.Hurel	F. Sommer	22-27	7	20	70%
Piano	T.A.Vuong		24-30	7	38	70%
Violoncelle	G.Hoffman	J. Le Pape	27-31	10	22	100%

La diffusion auprès des institutions musicales des flyers d'inscription a pu intervenir assez tôt en début d'année 2026, notamment auprès des conservatoires.

Ainsi, sur la base d'un volume théorique maximum de 10 élèves par classe, les masterclasses ont-elles atteint leur pleine capacité pour la classe de violoncelle (10 élèves) et, dans une moindre mesure, pour les classes de violon (9 élèves), piano et flûte (7 élèves chacune), le taux de remplissage moyen s'établissant à 73% (80% en 2025 et 72% en 2024).

Enfin, rappelons que la spécificité de ces "académies d'été" réside non seulement dans la qualité exceptionnelle des professeurs et dans le niveau particulièrement élevé des stagiaires mais aussi dans le rôle déterminant que joue l'accueil bénévole des 9 professeurs et accompagnateurs ainsi que des 44 élèves par des habitants de Noyers. Professeurs et élèves prennent en commun leurs repas, lesquels ont été préparés et servis par un prestataire, partenaire des Rencontres Musicales (Les Granges).

C. L'ACTION PEDAGOGIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

La musique à l'école

Avec leur projet « jeune public », les Rencontres Musicales de Noyers partagent leur passion musicale avec les enfants. Chaque année, des musiciens professionnels rencontrent régulièrement des élèves des écoles et collège de la vallée du Serein (Noyers, l'Isle-sur-Serein, Montréal et Thizy) pour apporter la musique en milieu scolaire.

Cette année, l'objectif a été :

- de continuer, dans tous les établissements, les présentations d'instruments de musique (violon, harpe, etc…) par des musiciens implantés sur notre territoire et, au moment du festival en juillet, par les élèves des différentes masterclasses des Rencontres Musicales en lien avec les écoles des loisirs.
- de favoriser l'accès aux masterclasses et concerts des élèves durant le festival.

Cette approche pédagogique a pour ambition d'ouvrir les enfants à des disciplines qui sortent du champ strictement scolaire, de susciter leur curiosité, de nourrir leur sensibilité, de leur apprendre à s'écouter mutuellement et ainsi à développer leurs propres capacités d'épanouissement personnel.

Ces actions ont eu lieu durant l'année scolaire 2025-2026 et il en sera de même en 2026-2027.

D. LA LOGISTIQUE

Le bénévolat est consubstantiel au Festival

Le bon déroulement des concerts n'est possible que grâce à la contribution de tous les membres bénévoles de l'association qui, cette fois encore, ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie au service du succès du festival.

Les bénévoles ont ainsi apporté leur indispensable contribution à tous les aspects logistiques permettant la bonne tenue des concerts et des masterclasses car, rappelons-le**, l'association n'a aucun salarié :**

- **Installations** : scène, pianos, chaises, ménage église ….
- **Communication** : conception et distribution des flyers, affiches….
- **Transports** des artistes, professeurs et élèves depuis les gares de Tonnerre et Montbard.
- **Accueil du public** : tenue des caisses, contrôle des billets, distribution des programmes …
- **Accueil des stagiaires** et accompagnement pendant toute la durée de leur séjour.
- **Après-concerts** : mise en place des dégustations, vente d'enregistrements, …

Les Rencontres Musicales de Noyers ont également la vertu de fédérer les énergies de tout un village complètement impliqué dans l'accueil et l'hébergement des artistes, professeurs et élèves.

Cette intense activité musicale a entrainé sans conteste des retombées positives sur l'économie locale en particulier pour les commerces de bouche, les activités de restauration, d'hôtellerie et de location touristique.

E. LA COMMUNICATION

La communication a été très active

Notre budget de communication a été en 2026 analogue à celui de l'année précédente dans son volume et sa ventilation entre les supports prints traditionnels (Yonne Républicaine, Bien Public), leurs déclinaisons numériques quand elles sont proposées.

Nous avons également bénéficié comme l'an dernier de la **publicité gratuite de France 3 et de son magazine Plein Feu** à qui nous fournissons clé en mains deux clips promotionnels multidiffusés.

Par ailleurs, la campagne Meta réalisée sur les ainepages **Facebook et Instagram de L'Yonne Républicaine** a permis d'obtenir d'excellents résultats en matière de visibilité et d'engagement auprès d'un public local particulièrement sensible aux thématiques culturelles, musicales et touristiques.

Elle a permis de toucher 99 636 personnes et a enregistré 3 257 clics, confirmant l'intérêt suscité par le festival. Les contenus diffusés ont également généré 495 interactions, témoignant de l'attention portée par les internautes aux publications et de leur intérêt pour la programmation et les temps forts des Musicales de Noyers.

La **visibilité** apportée par les pages Facebook et Instagram de L'Yonne Républicaine a permis aux Musicales de Noyers de renforcer leur **notoriété** auprès d'un public ciblé et qualifié.

Enfin**, dix newsletters**, disponibles sur le site des RMN, ont été publiées en amont et pendant le festival à destination d'un public sélectionné de 4000 personnes.

La migration des spectateurs vers l'ensemble des moyens digitaux mis à leur disposition désormais s'amplifie.

II. RAPPORT FINANCIER 2026

La trésorière, Sabine Vanlerberghe, rend compte de la gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2026 (1er octobre 2025-30 septembre 2026).

Les tableaux « Bilan Financier » et « Compte de Résultat synthétique » sont distribués aux participants (cf annexe)

A. BILAN

Les comptes de Bilan s'élèvent à 43 019,08 €

- L'ACTIF se compose de :
  - ✓ Disponibilités bancaires 4 293,52 €
  - ✓ Compte épargne livret A 35 978,56 €
  - ✓ Créances, personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association, 2 000 € solde subvention CDY et 747 € cotisations reçues après la clôture du 30 septembre.
- Le PASSIF comprend des fonds propres pour 42 429 € et une dette de 590 euros correspondant à une factures non-réglée au 30 septembre.

B. COMPTE DE RESULTAT

- LES RECETTES

✓ **Les recettes courantes représentent 95 454,07 euros** : elles ont augmenté de 3 107 € soit 3% par rapport à l'année dernière en raison de la forte augmentation des recettes de stages, 6 masterclasses ayant été organisées cette année contre 4 en 2025. La progression de celles-ci (10 123€) couvre ainsi les baisses de subventions des institutionnels (6 200 €). Outre les recettes de stages, les produits proviennent principalement des subventions pour un total de 28 500,31 € soit 30% et de la vente des billets de concerts pour 24 226 € soit 25%. Pour leur part les cotisations & dons progressent de 11% par rapport à 2025 et atteignent 4 055 €.

✓ Après ajout de 1100 € de produits exceptionnels (provision pour une facture annulée), **le total général des produits s'élève à 96 554,07 €.**

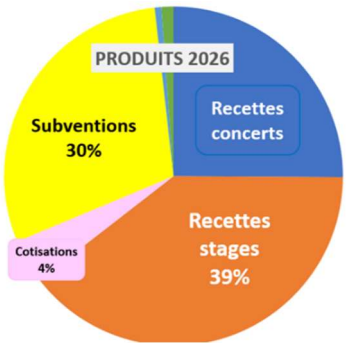

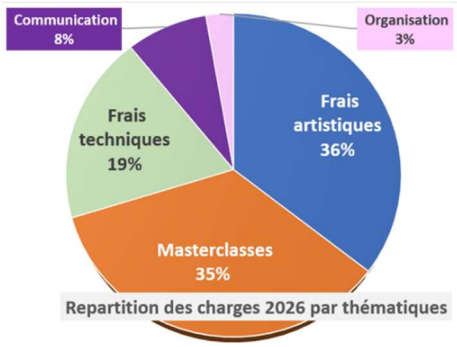

Année 2026	Philippe Cassard	Olivier Charlier	Lorraine Campet	Concert Jazz	Juliette Hurel	Quatuor Hermès	Gary Hoffman
	(piano)	Baroque Camerata	Baroque Camerata	Thomas & David Enhco	Vassilena Serafimova	Philippe Schoeller	Thuy-Anh Vuong
Date concert	DIMANCHE 12/07/2026 18h00	JEUDI 16/07/2026 20h00	SAMEDI 18/07/2026 18h00	LUNDI 20/07/2026 20h00	MERCREDI 22/07/2026 20h00	SAMEDI 25/07/2026 18h00	MERCREDI 29/07/2026 20h00
Nombre spectateurs	302	178	124	223	157	140	276
Recette concert	5 558 €	2 873 €	1 923 €	4 178 €	2 543 €	2 223 €	4 533 €
Coût total concert	2 717 €	5 608 €	5 182 €	4 395 €	4 100 €	6 776 €	3 768 €
Ratio Recette/coût	205%	51%	37%	95%	62%	33%	120%

- LES DEPENSES

✓ Les charges courantes qui s'élèvent à 96 793,06 se composent en grande partie de Frais artistiques et de Frais liés à l'organisation des 6 masterclasses respectivement 34 655€ et 33 757€. Elles augmentent de 6 327 € soit 7% par rapport à l'année précédente ; comme pour les recettes, cette évolution résulte de l'organisation de deux masterclasses supplémentaires.

✓ Le total général des charges atteint **97 433,09 €** après imputation de la dotation d'amortissement pour le site internet.

L'association présente donc un **résultat négatif 879,02 €** correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Le rapport financier 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés qui donnent quitus de leur gestion aux administrateurs.

III. PROGRAMME DE L'EDITION 2027 du 5 au 23 juillet.

Henri Nicolas présente le programme de l'édition 2027 préparé avec Juliette Hurel, directrice artistique des Rencontres et Haude Hodanger, vice-présidente.

Comme lors des éditions précédentes, il a été recherché un équilibre entre différents formats (solo, duos, trio, quatuor, quintette), instruments (piano, violoncelle, violon, alto, harpe, clarinette) et répertoires (du baroque au contemporain).

Le festival 2027 proposera, **du 9 au 23 juillet**, **sept concerts payants et cinq concerts gratuits des stagiaires des masterclasses.**

1. vendredi **9 juillet** : duo de violoncelle (**Gary Hoffman**) et piano (**Julien Le Pape**)
2. dimanche **11 juillet** : récital de la mezzo-soprano Anne Lise **Polchlopek**
3. mardi **13 juillet** : concert d'**Anne Queffélec** (piano) avec **le quatuor HANSON**.
4. jeudi **15 juillet** : duo de violon (**Olivier Charlier**) **et piano** (**Thuy-Anh Vuong**)
5. samedi **17 juillet** : concert de **Juliette Hurel** (flûte) **avec le quatuor Sczymanovski**
6. lundi **19 juillet** : concert de **jazz**
7. mardi **20 juillet** : recital de piano avec **Philippe CASSARD**.

Les horaires des concerts ont été fixés à 18h les week-end et 20h en semaine.

Le quatuor Sczymanovski se produira à Noyers dans le cadre de l'année culturelle franco-polonaise. Le financement de ce projet est encore en cours de d'élaboration mais une partie du cachet devrait être prise en charge par le ministère de la culture polonais.

Il n'y aura pas de concert jeune public en 2027 à la fois pour des raisons financières (la MSA a annoncé l'absence de financement et par choix personnel de nos deux bénévoles investies dans ce projet ; cependant le travail pédagogique pendant l'année scolaire continuera avec notamment la présentation d'instruments tels que la harpe, la trompette et le violon.

En parallèle des concerts, cinq ou six masterclasses seront assurées du 5 au 23 juillet. Les dates précises seront indiquées ultérieurement. Par ordre d'ouverture :

1. masterclasse de violoncelle avec **Gary Hoffman** à partir du 5 juillet.
2. masterclasse de **chant lyrique** avec **Mary Saint-Palais**
3. masterclasse de **violon** avec **Olivier Charlier**
4. masterclasse de **piano** tout niveau, avec **Thuy-Anh-Vuong**
5. *masterclasse de flûte avec Juliette Hurel (à confirmer)*
6. masterclasse de piano avec **Philippe Cassard** avec en clôture le concert de ses élèves le 23 juillet.

IV. BUDGET PREVISIONNEL ET BAREME DES COTISATIONS 2027

Henri Nicolas et la trésorière, Sabine Vanlerberghe, présentent les principales caractéristiques du budget prévisionnel pour la saison 2027

A. BAREME DES COTISATIONS 2027 (1er octobre 2026 -30 septembre 2027) :

Au nom du conseil d'administration, Henri Nicolas propose de laisser inchangés les montants des cotisations à savoir **trente-cinq euros** pour la cotisation « couple », et **vingt euros** pour la cotisation individuelle.

Le barème des cotisations 2027 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

B. BUDGET PREVISIONNEL 2027

Il est globalement calqué sur les produits et les charges constatées en 2026

- PRODUITS PREVISIONNELS

✓ **Leur montant total est estimé à 89 710 €** soit 7% inférieures à celles de 2026. Le nombre de masterclasses n'est pas encore déterminé : la classe de flute a généralement lieu une année sur 2 et des problèmes de calendrier persistent pour le violoncelle et le piano : provisoirement le budget a été calculé sur la base de 5 classes.

✓ **Les recettes de billetterie attendues, 24 000 €,** sont celles de 2026. Ainsi les deux tiers des produits proviennent des recettes de stages (35%) et de billetterie (27%).

✓ **Pour les cotisations et dons** nous espérons retrouver ad minima le montant de 2026 soit **4 000 €.**

✓ **Les aides et subventions 2027 sont estimées 29 500 €** soit 1000€ de plus qu'en 2026 ce qui correspond à une aide supplémentaire de 1000€ attendue du FDVA. Elles représentent 33% des produits. Il est fort possible que les montants attribués soient inferieurs notamment de la part du Département qui depuis 2 ans annonce une baisse drastique.

- CHARGES PREVISIONNELLES

✓ Les charges prévues pour 2027 sont naturellement de même montant que les recettes soit une baisse de 8% qui résulte de la réduction de 5 à 6 du nombre de masterclasses.

✓ Le cout moyen d'un concert prévu en 2027, tous frais confondus, s'établit à 8 969 € et à 7517 € pour les frais artistiques et techniques seuls.

✓ En moyenne, la billetterie couvre la moitié des frais artistiques et techniques.

	2027 7 concerts	2026 7 concerts	2025 8 concerts	2024 9 concerts
Frais artistiques	33 922 €	34 655 €	34 206 €	48 966 €
Frais techniques	18 697 €	18 450 €	17 927 €	18 976 €
Par concert	**7 517 €**	**7 586 €**	**6 517 €**	**7 549 €**
Communication	8 714 €	7 896 €	8 300 €	10 059 €
Organisation	1 449 €	2 676 €	3 020 €	3 558 €
Ts frais/ concert	**8 969 €**	**9 097 €**	**7 932 €**	**9 062 €**
Masterclasses	26 928 €	33 757 €	23 174 €	28 337 €
TOTAL	**89 710 €**	**97 434 €**	**86 626 €**	**109 896 €**

V. ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs dont les mandats ont pris fin sont les suivants : Zuzana BOJNANSKI, Philippe BOUCHON, Claude FROMAGEOT, Haude HODANGER. Le président remercie Zuzana BOJNANSKI et Claude FROMAGEOT, qui ne se représentent pas, pour la qualité et la durée de leur investissement pendant plusieurs années au service des RMN. Les deux autres membres sont candidats au renouvellement de leur mandat. Se présentent également pour intégrer le conseil d'administration Fabienne PROVOST, Thuy-Anh VUONG et Yannis MERCIER. Aucun adhérent ne demandant le vote à bulletin secret, l'assemblée générale décide donc de procéder à un vote à main levée. Tous les candidats sont élus à l'unanimité. Par ailleurs, Marie GALLET fait part de sa démission pour raisons personnelles. Le président la remercie pour le dévouement dont elle a fait preuve auprès des RMN.

À l'issue du vote, la composition du Conseil d'Administration est donc la suivante.

Fin du mandat en 2027	Fin du mandat en 2028 :	Fin du mandat en 2029 :	
Emmanuel FRITSCH	**Henri NICOLAS**	**Philippe BOUCHON**	**HaudeHODANGER**
Anne GUIMARD	**Sabine VANLERBERGHE**	**Yannis MERCIER**	**Fabienne PROVOST**
Isabelle LESTRINGANT		**Thuy-Anh VUONG**	

Le Bureau est reconduit dans sa composition antérieure : Henri NICOLAS, Président ; Haude Hodanger, Vice-présidente ; Sabine Vanlerberghe, Trésorière et Isabelle Lestringant, Secrétaire.

Questions diverses

Henri NICOLAS rappelle son souhait d'être déchargé de sa fonction de président au terme de son mandat d'administrateur, soit en novembre 2028 ; les autres membres du bureau lui ayant fait part du même souhait, il insiste sur la nécessité de travailler dès à présent au passage de relais de leurs responsabilités. Des réunions devront être organisées de façon à ce que chacun fasse connaitre précisément le périmètre de ses responsabilités aux des bénévoles. Sur suggestion de participants, il est également envisagé une approche de tous ceux qu'intéresse la musique, comme les hébergeurs des Rencontres Musicales, les conservatoires, … afin de les sensibiliser à la pérennité du festival.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17H30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par deux administrateurs.

Henri Nicolas, président



Sabine Vanlerberghe, trésorière

